



BARINSECT

Insecticide contre les insectes volants, rampants et les acariens

- Efficace contre les puces et l'agent de la gale.
- Prêt à l'emploi, sans solvant.
- Effet d'abattement rapide.
- Longue rémanence.



Conditionnements au catalogue :

- ✓ Carton 6 flacons
- ✓ Flacon

**SOCIÉTÉ INDUSTRIELLE DE
DIFFUSION**

S.I.D France
2, rue Antoine Etex - 94046 CRÉTEIL CEDEX
Tél. : 01 45 17 43 00 - Fax : 01 45 17 43 01





BARINSECT

Insecticide contre les insectes volants, rampants et les acariens

- Prêt à l'emploi, sans solvant.
- Effet d'abattement rapide.
- Large spectre d'activité.
- Longue rémanence.

BARINSECT est un biocide insecticide pour le contrôle des moustiques, des mouches, des acariens dont le sarcopte de la gale, des mites alimentaires et des mites de vêtements, des puces, des araignées, des fourmis, des punaises de lit, des cafards. BARINSECT agit par contact et par ingestion, il affaiblit rapidement les insectes.

BARINSECT est destiné à un usage intérieur et peut être utilisé aux abords des bâtiments de préférence en zone abritée.

BARINSECT s'applique sur tout type de supports : poreux ou non poreux. BARINSECT a une rémanence au moins de 3 mois permettant de protéger efficacement les zones dont le périmètre a été traité.

BARINSECT est une émulsion prête à l'emploi d'un mélange de trois substances actives judicieusement choisies pour obtenir un effet choc et rémanent sur les insectes volants, rampants et acariens cibles. L'acétamipride, connu pour avoir un large spectre d'action, agit par ingestion et par contact, il donne un effet d'abattement et une bonne rémanence de par sa résistance à la lumière (UV). La d-tétraméthrine de la famille des pyréthrinoïdes, apporte l'effet choc et agit par contact. Enfin le butoxyde de pipéronyl est un synergisant des pyréthrinoïdes renforçant l'effet choc de la d-tétraméthrine et il inhibe le mécanisme de résistance des insectes.

Mode d'utilisation

AGITER le produit avant utilisation. Traiter autour de la zone à protéger. Seuls 20 % des surfaces à protéger sont à traiter (uniquement la périphérie); exemple pour traiter un carré de 100 m², il suffit de traiter les 40 m de périphérie sur une bande de 50 cm de large soit 20 m² au total. La consommation en moyenne est de 1 litre pour 20 m². • Pour les fourmis : appliquer le produit sur leur chemin et là où elles se cachent (anfractuosités et crevasses dans les murs). • Pour les cafards : tous les endroits chauds, humides ou sombres, qui favorisent leur prolifération. • Pour les puces : sur les tapis, autour des paniers des animaux domestiques, les placards, et tous les appareils de nettoyage qui ont été en contact avec les insectes. • Pour les moustiques : autour des sources lumineuses, sous les lits, sur les rideaux et voilages. • Pour les mouches et les araignées : fissures et crevasses autour des fenêtres. • Pour les mites alimentaires et de vêtements : autour et dans les placards, sur les contours de portes, autour des portes et dans les tiroirs après avoir retiré les aliments et les vêtements. • L'action dure jusqu'à 6 mois. Elle peut être réduite à 1 ou 2 mois en cas d'exposition aux intempéries. • Pour stopper l'action biocide nettoyer la surface avec un détergent. • Traitement curatif en cas d'infestation (fréquence normale d'application : 1 fois/an). En cas de ré-infestation, renouveler l'application tous les 6 mois. Si les surfaces traitées ont été nettoyées ou exposées aux intempéries, renouveler l'application, si nécessaire, tous les 1 à 2 mois. •

Réglementations et Normes

Inventorié sous le numéro 62749 pour le TP 18 : produit tuant les moustiques (aedes, anopheles, cullex), mouches, acariens dont le sarcopte de la gale, mites alimentaires et des vêtements, puces, araignées, fourmis, punaises de lit, blattes (cafards).

Données Techniques

Domaines d'utilisation

Collectivités, services sociaux, maisons de retraite, services de long séjour et de court séjour, établissements scolaires, salles de sport, entrepôts, centres commerciaux, magasins, administrations et bureaux, véhicules, cafés, restaurants, gîtes ruraux, hôtels, hôtellerie de plein air, campings, etc.

Principaux éléments de composition

Préparation biocide en émulsion dans l'eau. Type de préparation : autres liquides (AL), liquide de contact prêt à l'emploi.

• Substances actives : Acétamipride (CAS n°135410-20-7) : 0,2% m/m Butoxyde de pipéronyl (CAS n°51-03-6) : 0,4% m/m D-tétraméthrine (CAS n°1166-46-7) : 0,1% m/m

Propriétés physico-chimiques typiques

Aspect et couleur : liquide opalescent, beige

Odeur : faible, caractéristique

masse volumique : 1 kg/l - pH : 7

Recommandations

Utiliser les biocides avec précaution. Avant toute utilisation, lire l'étiquette et les informations concernant le produit. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est prévu.

Eliminer l'emballage vide conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, par exemple par apport en déchetterie. Eliminer les produits non utilisés conformément aux prescriptions du règlement municipal d'élimination de ces déchets, le recyclage de l'emballage sera dans ce cas proscrit. L'emballage doit être éliminé comme un déchet dangereux sous l'entière responsabilité du détenteur de ce déchet. Ne pas jeter les résidus dans les égouts et les cours d'eau. Ne pas pulvériser à proximité d'aliments. Ne pas appliquer sur les ustensiles de cuisine et les surfaces alimentaires. Ne pas respirer le brouillard de pulvérisation. Se laver les mains après utilisation. Un traitement curatif doit toujours être accompagné par l'application de règle d'hygiène de base : nettoyage approfondi des locaux avant traitement, nettoyage à 60° minimum des textiles infestés.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable, notamment dans les lieux fréquentés par le grand public. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement.

Stockage

Craint le gel. Stocker verticalement au dessus de 5°C et en dessous de 35°C.

Etiquetage

Se référer à la Fiche de Données de Sécurité du produit.



Nous garantissons la qualité et l'efficacité de notre produit dans les conditions d'utilisation figurant sur la présente notice. Pour votre plus grande satisfaction, nous vous recommandons de procéder toujours à un essai préalable afin de vous assurer que le produit convient à l'usage spécifique que vous voulez en faire et au support sur lequel il doit être appliqué. Les caractéristiques données ne constituent pas des spécifications

Votre expert conseil:

